

RÉUNION PUBLIQUE du Samedi 10 Mars 2018 - 2015 / 2018 : Ce qui a déjà été fait et ce que l'on pourrait faire...

Compte rendu

Le conseil municipal : 15 conseiller.e.s (2 démissions F. Duthil et A. Rambaud)

Maire : Nathalie Aubin

Adjoint.e.s

Patrick Petit – urbanisme, voirie

Huguette Fossat – solidarité, citoyenneté, vie associative, CCAS

Romain Billot – bâtiments, réseaux

Isabelle Petit – environnement, action culturelle, communication, Ordures ménagères

Conseiller.e.s

Laure Bouyou

Francis Bouyssou

Michel Duleau

Roger Godfroy

Jean-Paul Landa

Jean-Luc Pion

Camille Vignaud

Nadia Zekryty – présidente du RPI



Abréviations utilisées :

CCAS = Centre Communal d'Action Sociale

CCC = Communauté des communes du Créonnais

CD33 = Conseil départemental

CIAS = Centre Intercommunal d'Action Sociale

PLU = Plan Local d'Urbanisme

PLUi : PLU intercommunal

SIRP = Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique

PMR = Personnes à Mobilité Réduite

Elu.e.s présent.e.s : Nathalie Aubin (mairie) , Patrick Petit, Huguette Fossat, Romain Billot, Isabelle Petit (adjoint.e.s), Michel Duleau, Nadia Zekryty.

Roger Godfroy et Jean-Luc Pion pour une partie de la réunion

46 habitants sont présent.e.s

10h45 - Nathalie Aubin présente la réunion

Il s'agit de présenter le travail accompli en regard des intentions inscrites dans la profession de foi de 2014.

Elle rappelle ces intentions et présente les réalisations :

10h50 – Ce qui a déjà été fait : Compte rendu : l'équipe, les réalisations

Rappel des intentions : extraits de la profession de foi de 2014

« L'intérêt général que nous défendons s'organise autour de plusieurs axes :

- Les services publics de proximité : école, santé, transports, régie de l'eau, Bibliomédia, agence postale, qu'il nous faut maintenir ou créer.
- La préservation et la valorisation de notre cadre de vie naturel
- La solidarité afin que toutes et tous (quelque-soit l'âge, la situation sociale, professionnelle ou familiale...) puissent encore mieux vivre à Haux.
- Les principes républicains, laïques qui gouvernent notre vie collective assurent le respect des opinions et des fonctions de tous et de toutes.

L'équipe municipale :

« Avant d'aborder les réalisations je tenais à vous rappeler ce sur quoi je m'étais engagée si le mandat de maire m'était confié et vous expliquer pourquoi je n'y suis pas totalement arrivée...

Nathalie Aubin : « Si vous nous faites confiance, je proposerai ma candidature au poste de maire et m'engage à tout mettre en œuvre pour que nous retrouvions le plaisir d'élaborer ensemble – élu.e.s, employé.e.s et vous – notre quotidien et l'avenir de Haux. » extrait de la profession de foi

En ce qui concerne employé.e.s communaux, je pense avoir instauré un climat de confiance propice à une bonne collaboration. Même si tout n'est pas parfait, l'information ne circule pas toujours bien entre nous, ils et elles ont le souci du service public, le sens de l'adaptation et de la polyvalence. Je leur renouvelle ici tous mes remerciements.

J'avais souhaité une équipe municipale dans laquelle chacun et chacune s'investisse. Force est de constater que cet objectif n'est pas totalement atteint. J'y ai mis mon énergie mais cela ne suffit apparemment pas. Une partie des élus ne s'investit de manière positive dans aucun projet en cours et ne fait aucune proposition. Je le regrette, la porte est toujours ouverte...

Du coup, la charge de travail des élu.e.s actif.ve.s s'en est trouvé alourdie et a contraint notre volonté initiale de mieux vous associer, vous, les habitant.e.s. à la vie municipale.

Le contexte politique avec en particulier la loi NoTRe à augmenter encore cette charge de travail (modification des périmètres, transferts de compétence...)

Malgré tout, nous pensons pouvoir lors des 2 années à venir mieux prendre ce temps de concertation et d'échange nécessaire, pour nous fédérer autour de projets importants pour notre commune.

Nous allons maintenant vous distribuer un document qui reprend les principales orientations de notre profession de foi de 2014 et ce qui a été réalisé. Nous allons le lire ensemble, puis entendrons vos questions et remarques sur ce que nous avons fait depuis 2015 et tenterons d'y répondre. »

Inscrits dans notre programme en 2014 :	En 2018 : Réalisé X / à poursuivre ... / non réalisé O	
Dynamiser l'envie et la fierté de vivre à Haux...		
En favorisant les rencontres citoyennes	10 Réunions de quartier, rencontre avec les habitants Atelier aménagement de la place des écoles (1 atelier) Réunion publique sur la Gestion différenciée Conférence et visite « entretien des trottoirs zéro-phyto » Dispositif « Ma rue en fleur » 1 Atelier participatif pour embellissement autour de l'église 1 Formation des élu.e.s ouverte aux habitant.e.s sur la démocratie participative + spectacle Commémorations : participation des écoliers (8 mai - 11 novembre), Repas républicain du 14 juillet en collaboration avec l'Auberge. Communication : Haux Actu, Site internet, facebook « Panneau Pocket » Conseils municipaux : (rappel ils sont publics), 30mn d'échanges à propos des sujets abordés prévus avec le public après chaque conseil Animations à la Bibliomédia Commémoration Guerre 1914-18	X X ... X X X X X ... X ... En 2018 X ... X ... En 2018
En inscrivant notre commune dans le projet territorial	PACTES CD33 – Contrat de ruralité – PLUI	X
En favorisant le milieu associatif lieu d'échange réel entre les habitant.e.s	Rédaction et approbation d'une charte de la vie associative, précisant les relations entre la commune et les associations. Réunion de tous les président-e-s d'associations hauxoises. Mise en place de convention pour mise à disposition de locaux et aide financière.	X X... X
En utilisant les atouts de notre environnement géographique non exploités	PLU/PLUI : attention particulière à notre patrimoine naturel et bâti remarquable Chemin de randonnées : travail au sein de la CCC Plan de gestion différenciée, zéro-phyto Réaménagement du cimetière 1 Semaine du Développement Durable Quartier campagnard : rédaction d'un « cahier des charges », rdv avec des opérateurs potentiels. Changement des produits d'entretien au profit de produits écologiques en collaboration avec le personnel. Suivi de la mise aux normes de la distillerie Douence : commission mise en place par le préfet	En cours En cours X ... En cours X X ... X ... X ...

En maintenant et en développant les services publics de proximité	Continuité des services, développement du CCAS (cf plus bas)	X
En nous tournant vers les structures intercommunales et en utilisant leurs compétences au service de tous et toutes	Mise en place de 2 formations d'animateurs (BAFA) avec la cabane à projets CIAS, Cabane à Projet, banque alimentaire, épicerie solidaire, portage des repas, cf CCAS	X X...
En luttant avec nos 2 délégué.e.s au sein de la CDC pour défendre nos intérêts communaux (notamment dans la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui devrait voir le jour en 2016),	PLU – procédure arrêtée en mars PLUI – participation à tous les comités de pilotage d'élaboration du PLUI	X En cours
En nous appuyant sur les études faites pour un “aménagement de bourg” mener une réflexion globale sur le “centre de Haux” incluant la salle des fêtes, le Bord'haux, un espace public convivial, des logements adaptés pour nos anciens, une sécurisation piétonne adaptée pour tous et toutes afin de recréer une dynamique villageoise et un “bien vivre ensemble”	<u>Entrée Nord</u> : sécurisation et aménagement paysager et piéton <u>Salle culturelle</u> : Reprise et poursuite du travail avec l'Architecte programmate (2012) / inscription du projet dans le contrat de ruralité et dans les PACTES territoriaux du CD33 <u>Logements</u> : Travail avec le COL et l'association « Habitat des Possibles », pour la réalisation de logements en habitat participatif intergénérationnel <u>Aménagement espaces publics</u> : 1 atelier participatif en 2015	X En cours En cours En cours ...
En étant attentif aux besoins des plus fragiles d'entre nous de la petite enfance à la fin de vie : réflexion à mener sur le rôle du Centre Communal d'Action Sociale, en lien avec le CIAS.	Le CCAS s'est donné de nouvelles missions en plus de l'accompagnement des personnes ou familles en difficulté : - Dispositif « Argent de poche » pour les 16-18ans - Sorties culturelles - Aides aux voyages scolaires (collège) - Mise place de l'école multisport pour les 6/11 ans avec LJC et Jeunesse et Sport (démarrage rentrée 2018) - Organisation du Noël communal pour tous - Actions spécifiques pour nos aîné.e.s (visite à domicile, cadeau de fin d'année, Bus API-ADI et journée intercommunale avec le CIAS) OPAH : Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat avec la CCC	X ...

11h15 Échanges avec les habitants présents : *En italique un bref résumé des réponses*

- Où en est le projet à côté de l'école ? *La réflexion avec notre partenaire le COL se poursuit pour la construction de logements « participatifs », une réunion publique sera organisée prochainement. Le projet de salle culturelle (avec accueil du Jeune Orchestre Symphonique) est toujours à l'étude, il semble que l'emplacement pose problème... Ce projet est inscrit dans les Contrats de Ruralité signés avec l'État (permettant ainsi à la commune de bénéficier de subventions conséquentes, mais il faudra se décider avant 2019).*
- Demande de plus de sécurité sur le parking de l'école : il est proposé un sens de circulation
- Manque de coussins berlinois à l'entrée nord, aux Faures, à la mairie et au bourg : *à l'étude*
- Bon début de sécurisation de l'entrée nord
- Il faudrait tondre les bas-côtés pour les enfants qui prennent le bus
- Où en est le quartier campagnard ? *Toujours d'actualité, à ce jour plusieurs opérateurs nous ont rencontré, mais n'ont pas pour l'instant conclu.*
- Où en est la restauration de l'église ? *La décision de protéger le porche a été prise en 2011. Nous venons d'engager la 1ère phase qui consistait à recruter une architecte chargée de la Maîtrise d'œuvre, elle nous présentera ses propositions début avril.*
- Éclairage public : *Mise en place de l'extinction de l'éclairage public la nuit ? Quand ? Le conseil a validé l'idée d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit. Cela nécessite de passer les lampadaires en LED. Une première tranche a été réalisée au Bourg.*
- Problèmes liés aux assainissements individuels qui ne sont pas aux normes et provoquent des nuisances environnementales et de voisinages : *Les assainissements individuels sont contrôlés par le Syndicat de Bonnetan. Rappel des règles : un équipement défectueux doit être mis aux normes dans les 4 ans suivant le contrôle. En cas de vente, le nouveau propriétaire a 1 an pour se mettre aux normes. C'est une affaire de santé publique qui nous concerne tous et chacun doit en avoir conscience. La maire peut user de son droit de police en cas de non-respect de ces règles... cf Haux Actus N°54.*
- Eau les filtres sont pleins de particules : *Nous avons saisi l'Agence Régionale de Santé sur ce sujet. L'eau distribuée est tout à fait aux normes et contrôlée régulièrement. La présence de particules fines est normale, en fait il ne faut pas trop filtrer – dicit l'ARS...*
- Mensualisation de l'eau : *les demandes de mensualisations doivent être effectuées auprès du trésor public qui interroge la maire, qui donne ensuite un avis favorable, mais le dernier mot appartient au trésor public.*

Manque de boîtes aux lettres dans le village : la mairie n'a pas été informée par La Poste du retrait de la boîte aux lettres du bourg, il est suggéré aux habitants de faire une pétition afin d'appuyer la demande de la mairie auprès de La Poste.

- Inquiétude par rapport aux pesticides et à l'école : Une protection en brandes a été installée sur la clôture de l'école, il est signalé que le viticulteur qui exploite les vignes est très vigilant et respecte les horaires de présence des enfants. La mairie cherche également à acquérir le terrain situé derrière l'école, en prévision d'un futur agrandissement, mais aussi pour la réalisation d'un cheminement doux qui éloignera l'exploitation viticole

Distillerie où en est-on ? : Le préfet a donné son autorisation au fonctionnement de la distillerie, avec des préconisations. A la demande des communes voisines et des riverains il a également mis en place une commission de suivi. Toutefois, nous ne sommes pas convaincus de l'efficacité des moyens mis en place et restons très vigilants. Les habitants qui le souhaitent peuvent rejoindre : collectifriverains@outlook.fr

12h : Ce que l'on pourrait faire

Les projets de 2018 : tous les choix ne sont pas encore actés par le conseil municipal

Prévus :

- Réfections des logements communaux
- Étude protection porche de l'église
- Voirie : sécurisation de l'entrée aux Faures

Les projets inscrits dans notre programme à poursuivre :

L'aménagement du « nouveau bourg » :

- La salle culturelle
- Les logements
- Les espaces publics
- La protection du porche de l'église
- La gestion de l'eau

Des réunions publiques sont envisagées prochainement sur : les logements en habitats participatifs, la gestion de l'eau, la salle culturelle.

Suggestions des participants : il faudrait des jeux pour les enfants sur la place des écoles, en attendant un aménagement définitif du parking des écoles.

Une boîte à idées est à disposition pendant la réunion *cette boîte est maintenant à disposition à la mairie*

On y trouve 2 idées : un jardin partagé, un sens de circulation sur le parking de l'école

12h30 : Fin de la réunion

La Maire remercie l'ensemble des présents pour leur participation à ce moment d'échanges direct et leur implication dans la vie communale.

Les travaux réalisés : Suite du document distribué

Ordures ménagères :

Suppression de bacs collectifs remplacés par la collecte individuelle en collaboration avec le SEMOCTOM

Aménagement esthétique des bacs collectifs restants

Voirie :

Sécurisation et aménagement paysager de l'entrée Nord

Rte de Gréteau, Chemin de Marchand, impasse de Manos, chemin de Lagasse, Impasse Coli-Dupin, impasse du Gd Chemin Nord, impasse du Gd Chemin Sud, Impasse du Giron, Rte de la Petite Lande, Rte de St Genès, Rte de Mingot, chemin du Frère, impasse de Bergueil, rte de la Palanque-cimetière, Rte de Vimeney, VC22 Bergueil

Bâtiments :

Mise aux normes PMR des bâtiments publics, mise en sécurité des postes de travail (en conformité avec le document unique)

Nouvelle décoration de Noël (sapins), achat d'une auto-laveuse

École :

Travaux de réfection des peintures extérieures

Changement des menuiseries de 2 classes + installation de stores occultants

Réfection des plafonds + isolation + éclairage Led de 2 classes

Mise en lumière pour sécurisation de la cour et de la périphérie extérieure

Pose occultant sur la clôture en vis à vis des vignes

Mise à niveau du matériel informatique

Rampes accès PMR

Cantine scolaire :

Mise en place d'un lave-vaisselle industriel

Remplacement du four

Auberge :

Réparation fenêtre du logement

Mise en service nouvelle chaudière

Installation régulation chauffage

Mise aux normes électriques / installation de prises industrielles

Bureau du RPI + salle d'accueil : rafraichissement et aménagement

Petit local au bourg : réfection des murs et de la toiture, installation d'une porte

Local de stockage pour du matériel associatif

2 Logements communaux : Projet de remise en état du logement Nord (inhabitable actuellement) et de réfection du logement sud (habité) dans une optique d'économie d'énergie et de confort. Présentation et chiffrage du projet par la maîtrise d'œuvre. En cours – Ce projet nous interroge aujourd'hui au regard de son coût qui nous semble trop élevé.

Salle des fêtes :

Construction de WC PMR, construction de gradins démontables

Réorganisation d'une salle pour les associations

Installation de rideaux de scène et fabrication de « volets » intérieurs

Installation d'un Réfrigérateur « pro »

Mairie et Agence postale :

Mise en place d'un sas à l'agence postale (économie de chauffage et confort) : prévu en 2018

Mise aux normes : miroirs et signalements sonores des entrées

Réaménagement du secrétariat à l'initiative du personnel

Mise à jour des équipements informatiques

Local poubelle déplacé à l'extérieur

Salle de repos du personnel

Gradins : Fabrication de gradins mobiles pour les manifestations

Clés : étude et commande pour le remplacement des serrures de tous les bâtiments publics

Remplacement du local pétanque

Aire de stockage de matériaux : réalisée à la STEP (STation d'EPuration)

Eglise : recrutement de l'architecte pour l'étude du projet de protection du porche

Eclairage Public : 1ere tranche au bourg – passage en LED

INFOS

Régie publique de l'eau et de l'assainissement

Reprise des négociations avec le SIAEPA de Langoiran pour trouver un accord sur le prix d'achat d'eau en gros par la commune : sous la médiation du sous-préfet de Langon : toujours en cours

Étude de la possibilité d'adhérer au SIAEPA de Bonnetan pour l'eau potable : en cours

Réalisation d'un forage exploratoire en collaboration avec le SMEGREG

Installation d'un automate de distribution du chlore

Château d'eau : mise aux normes du périmètre de sécurité du château d'eau (clôture, évacuation des eaux pluviales, évacuation des matériaux stockés, porte inter étage)

Réfection des berges des lagunes

SIRP (RPI)

Rappel : Le SIRP est un syndicat intercommunal qui regroupe les Communes de Haux, Madirac et St Genes de lombaud. Il gère toutes les activités extrascolaires : restauration, transport, garderie, TAP et le personnel y afférant.

Les 3 communes sont représentées par 3 élu.e.s chacune - La présidence est actuellement confiée à une élue de Haux

Le RPI a mis à jour ses statuts et ses actions s'inscrivent dorénavant dans le Pacte Educatif Intercommunal approuvé par toutes les communes, (rappel la CCC a la compétence « Enfance jeunesse »).

Mise en place d'un cahier de liaison avec les familles.

Changement de prestataire pour les repas.

Réorganisation des sorties scolaires.

Après la mise en place de la semaine scolaire à 4,5 jours en 2015 et des activités dans le cadre du Temps d'Activités Périscolaires (TAP), le gouvernement a permis en juin 2017 de déroger à cette règle. Les 3 communes et 3 conseils d'école viennent de décider de repasser à la semaine de 4 jours (un sondage a été fait par les représentants des parents d'élèves).

Transport scolaire :

Rentrée 2016, pour bénéficier de la subvention maximum du CD33, le ramassage s'effectue d'école à école.

Rentrée 2017, le transport est directement confié au CD33. Le bus du RPI a été vendu.